Avallon Vézelay Morvan
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

le mag



Dossier : la gestion des déchets

Novembre **2026** | **n°2**

Le magazine communautaire | **Avallon-Vézelay-Morvan**

Que fait la CCAVM pour vous ?



Développement économique et touristique

→ Création, gestion et commercialisation des zones d'activités économiques

→ Maintien et accompagnement du tissu économique, développement et transmission

→ Soutien à l'immobilier d'entreprise

→ Animation et promotion de l'activité touristique du territoire

Aménagement du territoire

→ Développement du territoire et coordination des règles d'urbanisme à travers le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

→ Développement des moyens de transport et amélioration des déplacements quotidiens sur le territoire (transport à la demande...)







Gestion des déchets

→ Gestion de la collecte en porte-à-porte et traitement des ordures ménagères ainsi que des déchets recyclables des 48 communes

→ Gestion des trois déchetteries d'Étaule, Montillot et Saint-Brancher, ainsi que des points d'apport volontaire

Transition écologique et solidaire

→ Conduite d'une réflexion sur la transition écologique et énergétique du territoire par le biais du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et conduite d'actions de sensibilisation à l'environnement et au développement durable



Aires d'accueil des gens du voyage

→ Gestion d'une aire d'accueil permanente et d'une aire de grand passage des gens du voyage à Avallon



Petite Enfance, Enfance et Jeunesse

→ Gestion des modes de garde et d'éveil de vos enfants de 0 à 15 ans

→ 1 Relais Petite Enfance / Guichet unique

→ 3 petites crèches et 1 micro-crèche intercommunales

→ 1 Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) intercommunal multisites

→ 1 Service Jeunesse

Voirie et service technique

→ Gestion du patrimoine intercommunal (routes et bâtiments)

→ Gestion de l'entretien et de la maintenance des équipements intercommunaux



Piscine

→ Gestion de la piscine intercommunale d'Avallon (2 bassins et 1 pataugeoire)

→ 1 espace bien-être avec sauna, hammam et bain bouillonnant

→ Jeux extérieurs : pentagliss 4 pistes, solarium



Le mot du Président



Pascal Germain,
Président de la Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan

Chères habitantes, Chers habitants,

C'est avec une profonde reconnaissance que j'adresse mes remerciements aux élus communautaires qui, pour la nouvelle mandature 2026-2032, m'ont de nouveau accordé leur confiance en qualité de Président de la Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan, à une très large majorité.

Cette marque de confiance, je la dois d'abord à vous, habitantes et habitants de notre territoire, dont le quotidien guide chacune de nos actions. La collectivité poursuivra ses efforts à votre service, avec exigence et proximité. Nous souhaiterions faire plus, mais compte tenu des contraintes budgétaires qui nous sont imposées, nous agissons avec les moyens dont nous disposons, en les employant avec soin et efficacité, sans jamais perdre de vue l'essentiel : votre bien-être et l'attractivité de notre territoire.

Au-delà des projets en cours, une actualité majeure marque cette rentrée : l'installation d'un nouveau site logistique sur notre territoire « Porte du Morvan ». C'est une opportunité considérable pour notre économie locale et pour l'emploi. La CCAVM, la ville-centre et les communes rurales seront ravies d'accueillir et d'accompagner ces nouvelles familles et ces futurs employés, en leur offrant l'accès à des services publics de qualité :

➜ **Petite Enfance-Enfance-Jeunesse et Parentalité:** pour un accueil et un épanouissement optimal des plus jeunes, de la crèche aux activités extrascolaires, jusqu'aux adolescents,

➜ **Gestion des déchets ménagers, protection de l'environnement :** pour un cadre de vie préservé et durable, que nous devons transmettre aux générations futures,

➜ **Mobilités :** un déploiement de services en faveur des mobilités durables et solidaires,

➜ **Piscine intercommunale :** un équipement de proximité au service de la santé, du sport et du lien social.

Enfin, l'ensemble des projets que nous déployons veille à leur empreinte écologique. La sobriété énergétique est l'affaire de tous : ensemble, chacun à notre échelle, faisons un pas pour demain.

Chers concitoyens, ces réalisations et ces projets sont les vôtres et sont portés par une équipe d'élus et d'agents communautaires dévoués, mobilisés chaque jour pour notre Communauté de Communes. Ensemble, continuons à bâtir un territoire accueillant, dynamique et solidaire.

Je vous remercie de votre confiance.

Sommaire

p.2 | Ce que fait la CCAVM pour vous
p.3 | Edito
p.4 | Le Bureau communautaire/Chiffres clés budget 2025
p.6-7 | Un service à la une : le PEEJ
p.8-9 | La vie des services
p.10 | Zoom sur le PCAET
p.11 | Un pas pour demain
p.12 | La CCAVM éco-exemplaire
p.13 | Les projets intercommunaux
p.14-15 | Les actus du territoire
p.16-17 | Le dossier : la gestion des déchets
p.18 | Le portrait, rencontre avec un maître-nageur sauveteur
p.19-20 | Le mémo à conserver

Magazine d'information de la Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan
9 Rue Carnot | 89200 AVALLON | 03 86 34 38 06 | **www.cc-avm.fr** | IntraMuros
Directeur de la publication : Pascal Germain | **Rédaction :** Solène Fassier et services CCAVM |
Mise en page et impression : ADN Imprimeur Vermenton/Dijon en 15 000 exemplaires | **Date de parution :** novembre 2026 |
Crédits photos : CCAVM, Adobe Stock | IMPRIM'VERT®

Flashez moi !

Le Bureau communautaire 2026-2032

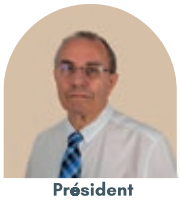

Président
Pascal GERMAIN

Vice-présidents



Camille BOÉRIO
Finances – Eau et Assainissement – Schéma de Mutualisation



Christophe DARENNE
Développement économique



Paule BUFFY
Transition écologique et solidaire – Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) - Mobilité



Olivier BERTRAND
Déchets ménagers et assimilés – Protection de l'environnement – Cadre de vie



Isabelle HOUÉ-HUBERDEAU
Petite enfance - Enfance - Jeunesse



Gérard PAILLARD
Voirie communale et intercommunale – Espaces verts



François ROUX
Service technique - Bâtiments communautaires

Membres



Loïc GAUTHIER



Paul-Hervé VINTROU



Didier IDES



Olivier MAGUET



Serge NASSELEVITCH



Franck MOINARD



Françoise CHORON



Alain GARNIER



Florent MATHIEU



Patrick MOREAU



Marc PAUTET



Christian PERDU



Philippe VEYSSIERE

Chiffres clefs : budget 2025

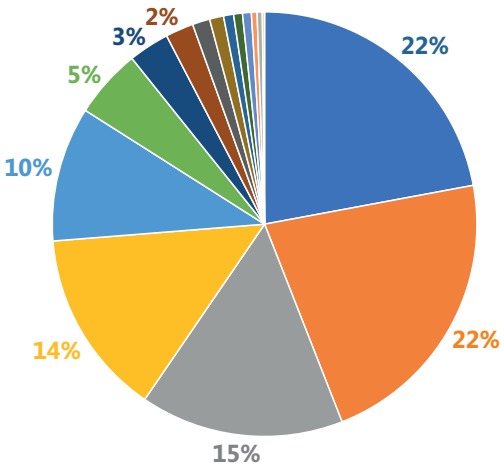

Les principaux postes de dépenses

Remboursement aux communes de la fiscalité professionnelle	3 307 811,00 €
Gestion et traitement des déchets	3 294 597,40 €
Petite enfance - Enfance - Jeunesse	2 322 502,72 €
Administration générale (Administration, prévention, service technique...)	2 126 091,06 €
Loisirs (piscine, gymnases, conservatoire, ...)	1 539 286,46 €
Participation aux budgets annexes (Petite enfance- Enfance - Jeunesse, parc d'activités, maison de santé)	787 975,15 €
Tourisme	465 420,76 €
Voirie (travaux, fonds de concours aux communes)	319 553,31 €
Espaces/Relais France services	199 279,57 €
Mobilités (transport à la demande, étude schéma de mobilité)	159 835,48 €
Aires des gens du voyage	114 939,79 €
Environnement (Gemapi, assainissement non collectif)	100 680,47 €
Urbanisme/PLUi	100 451,92 €
Développement économique	64 618,32 €
Transports des enfants (gymnases, piscine)	59 598,00 €
Maison de santé	24 995,17 €

Ce que la CCAVM finance pour vous



Financement des 16 000 entrées scolaires à la piscine pour tous les enfants du territoire et prise en charge du transport en bus

30 856€



Gestion de 2 gymnases (Montillot et Quarré-les-Tombes) et transport en bus des enfants

114 907€

Subvention gymnase Avallon **30 000€**



Financement du conservatoire de musique qui permet aux familles du territoire de bénéficier d'un tarif avantageux

90 112€

Pays Avallonnais

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

Prestation urbanisme

29 000€



Financement du transport à la demande

23 364€



Contribution aux travaux de voirie pour l'ensemble des communes

356 666€



Financement du Syndicat mixte du Canal du Nivernais pour 3 communes

676€



Adhésion au Parc Naturel Régional du Morvan

15 493€



Cotisation au service public d'assainissement non collectif

6 973€

France Services

Proche de vous au quotidien

Financement du reste à charge des Espaces et Relais France Services

63 456€

ESPACE CONSEIL | France Rénov'

Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)

2 845€ (cotisation)

12 448€ (permanences)



Agence Technique Départementale (ATD)

18 971€

IntraMuros

Financement de l'application Intramuros pour les 48 communes

4 368€



Financement fourrière animale

18 488€



Pôle Petite Enfance
Enfance jeunesse



Nous accueillons vos enfants de 2 mois et demi à 15 ans.

Le service permet aux familles du territoire de concilier vie professionnelle et vie familiale en répondant à leurs besoins de garde.

Nos structures offrent un espace de vie qui permet aux enfants de s'épanouir et de grandir dans un cadre bienveillant. Ils sont accompagnés par des équipes pluridisciplinaires qui veillent à leur bien-être.

Le Relais Petite Enfance (RPE) / Guichet unique

Le Guichet unique du Relais Petite Enfance

Vous vous interrogez sur un mode d'accueil ? Prenez contact avec nous. Les possibilités sont parfois plus nombreuses qu'on ne l'imagine.
Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant ? Le Guichet unique vous informe, vous accompagne et vous oriente vers les différentes solutions du territoire. Les besoins des familles évoluent : n'hésitez pas à vous renseigner, chaque situation peut être étudiée individuellement.

Relais Petite Enfance
Un lieu ressource pour les familles et les professionnels.

Le Relais Petite Enfance accompagne les assistants maternels dans leurs pratiques, favorise les échanges professionnels et propose aux jeunes enfants des temps de découverte et de socialisation. Il participe à une offre d'accueil diversifiée et de qualité sur l'ensemble du territoire.

Les petites crèches et micro-crèche

Les structures d'accueil de la petite enfance offrent un mode de garde collectif, régulier ou occasionnel, pour les enfants de 2 mois et demi à 6 ans.

Les pré-inscriptions se font dès le 6ème mois de grossesse auprès du Guichet unique du Relais Petite Enfance de la CCAVM. Les dossiers sont étudiés en commission mensuelle d'attribution des places.

Accompagner chaque enfant dans sa découverte du monde

Les structures d'accueil de la petite enfance de la CCAVM accueillent chaque enfant dans son individualité, au sein d'un collectif bienveillant accompagné par des professionnels de la petite enfance. Éveil, exploration et découvertes rythment le quotidien des tout-petits, avec une ouverture privilégiée sur l'extérieur, la nature, les jardins et la culture. Des partenariats avec la médiathèque, le conservatoire et les acteurs du territoire enrichissent encore ces expériences, offrant aux enfants des moments privilégiés autour du livre, de la musique et de la vie locale.

Les Accueils de loisirs

Profiter de toutes les richesses du territoire

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) intercommunal multisites accueille vos enfants les mercredis et pendant les vacances.
La réservation peut se faire à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas, à partir de 2 ans et demi (si déjà scolarisé) jusqu'à 12 ans.

Les enfants explorent, créent, expérimentent et découvrent à travers des projets construits avec les acteurs locaux, au plus près de leur environnement et de leurs centres d'intérêt.

Jeunesse

Découvrir, s'engager, prendre sa place

Nous accueillons vos ados de 10 à 15 ans pendant les vacances scolaires et lors d'évènements ponctuels (ex. soirées ados...).



Le service jeunesse accompagne les adolescents dans leurs projets, leurs rencontres et leurs expériences pour les accompagner vers l'autonomie et l'ouverture au monde. Retrouvez le programme et les informations sur le Portail familles.

Construire ensemble
les services d'aujourd'hui et de demain

Une CTG qui prend vie avec les habitants

La Convention Territoriale Globale (CTG) est un document cadre pluriannuel signé entre la CAF et les collectivités. En 2026, la CTG a mobilisé élus, professionnels, partenaires et habitants autour d'une ambition commune : construire des services adaptés aux réalités du territoire. Dès 2027, les chargées de coopération iront à la rencontre des habitants pour faire vivre cette convention au quotidien autour de trois priorités : l'épanouissement des enfants et des jeunes, les solidarités et la qualité de vie, ainsi que le développement de la coopération entre les acteurs locaux.

Habitants, familles, jeunes, associations : à partir de janvier 2027, nous aurons besoin de vous ! Vos contributions permettront de faire vivre cette convention et de construire des réponses au plus près des réalités du territoire, de vos besoins et de vos attentes.

Des rendez-vous pour les familles

Tout au long de l'année, les actions de soutien à la parentalité ont rythmé la vie du territoire : ateliers massage bébé, portage, éveil sensoriel ou encore "After des parents" à destination des familles d'adolescents. Autant d'occasions de proposer des espaces d'échanges, de partage et d'écoute.

Un PEDT commun pour garantir la continuité éducative

Mis en œuvre depuis le 1er septembre 2026, le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) traduit concrètement les ambitions de la CTG pour l'enfance et la jeunesse. Pour la première fois, la Ville d'Avallon et la CCAVM partagent un PEDT commun afin d'assurer une continuité éducative entre les différents services fréquentés par les familles. Cette démarche s'appuie notamment sur des équipes déjà mutualisées, sur des temps de formation partagés et des valeurs communes.

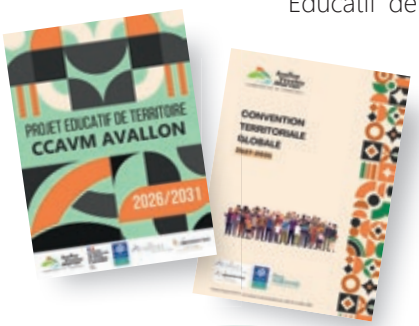

Accueils de loisirs

Un voyage minuscule pour regarder autrement

Durant les vacances de printemps, les enfants de l'Accueil de loisirs Les Zoulous à Châtel-Censoir ont participé au projet « Voyage minuscule », mené avec la compagnie Théâtr'éprouvette dans le cadre de l'Éducation Artistique et Culturelle portée par le Pays Avallonnais. La semaine s'est achevée par une restitution ouverte aux familles autour d'un carnet de voyage imaginé et créé par les enfants.



Jeunesse

Une journée placée sous le signe du partage

Le 23 juillet, les jeunes du Pôle Jeunesse et l'espace seniors accompagnés par la maison des part'âges ont partagé une journée au lac de la Forêt d'Orient. Au-delà de la sortie, cette rencontre a créé de véritables échanges entre générations et donné envie aux équipes de développer de nouveaux projets autour de la transmission et du lien intergénérationnel.

Quelques chiffres clés

70	46	200	646
places	assistantes	places	journées
d'accueil en crèches	maternelles accompagnées par le RPE	d'accueil en ALSH pendant les vacances	de présence à l'accueil jeunesse en 2025

À titre d'exemple, 20 places en crèche = environ 37 000 heures d'accueil pour une année



« Savoir Rouler à Vélo » arrive dans les écoles primaires du territoire

Dans le cadre du plan vélo national, notre collectivité met en place le dispositif **« Savoir Rouler à Vélo » (SRAV)** dans les écoles primaires volontaires du territoire.

Ce programme s'adresse aux enfants de 6 à 11 ans, avant leur entrée au collège. Il vise à leur faire acquérir, en toute sécurité, les compétences nécessaires pour circuler à vélo en autonomie. L'apprentissage s'articule autour de trois blocs : la maîtrise du vélo (équilibrage, pilotage, freinage), la connaissance de la circulation et de ses règles et la pratique sur la voie ouverte, en conditions réelles.

Pour porter ce projet, Chris, notre Chargé de mission jeunesse, a suivi la formation dédiée et est désormais formé et habilité à intervenir auprès des scolaires. Il sera en charge de l'organisation et de l'animation des sessions, en lien étroit avec les équipes enseignantes des écoles volontaires.

Au-delà de l'autonomie et de la sécurité, ce dispositif encourage les enfants à pratiquer une activité physique régulière et à adopter un mode de déplacement doux, écologique et économique au quotidien.



La fête foraine du tri à la Fête de quartier de La Morlande

Samedi 13 juin, les agents du service Transition Écologique et Déchets ménagers de la CCAVM ont animé la Fête foraine du tri : un stand 100% récup' et 100% fun à la fête de quartier de la Morlande à Avallon !

Au programme :

➜ Des jeux de fête foraine revisités pour apprendre ou réviser le tri des déchets en s'amusant,

➜ Des lots pour les enfants issus du réemploi, pour allier plaisir et éco-responsabilité,

➜ Un matériel pédagogique zéro achat neuf : des objets de récupération ont suffi !

Cette animation a permis de sensibiliser les enfants au tri des déchets, afin qu'ils deviennent de vrais aventuriers du tri et ambassadeurs des bonnes pratiques auprès de leurs parents.

La Cabane à dons : une semaine de réemploi réussie à la déchetterie d'Étaule

Début juillet, la Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan, en partenariat avec l'association "Les Cousin.e.s de la vallée", a lancé une belle initiative : la Cabane à dons !

Du 4 au 11 juillet 2026 à la déchetterie d'Étaule, le principe était simple : donner ce que l'on veut et prendre ce dont on a besoin (hors nourriture, vêtements, gros meubles et électroménager).

Voici le bilan en quelques chiffres :

- ➜ 4 530 kilos d'objets donnés,
- ➜ 3 730 kilos sauvés de la poubelle grâce à la récupération,
- ➜ 347 kilos d'objets en bon état offerts à des associations partenaires,
- ➜ 471 foyers ont trouvé leur bonheur,
- ➜ Seulement 447 kilos (soit environ 10 %) ont dû retourner vers la déchetterie pour recyclage ou élimination.

90 % des objets apportés ont trouvé une seconde vie ! Une belle preuve que le réemploi, ça fonctionne !

Avant de jeter, pensez à donner vos objets à d'autres personnes ou associations !

Ensemble, continuons à donner une seconde chance aux objets et à réduire nos déchets.



De la Terre à la Terre

« De la terre à la terre » est un projet porté par les services déchets ménagers et assimilés, transition écologique et enfance - jeunesse. Il s'inscrit dans une démarche globale et concrète pour sensibiliser les enfants de l'ALSHi multisites à :

- ➜ La réduction des déchets,
- ➜ L'économie circulaire,
- ➜ La lutte contre le gaspillage alimentaire.



Le projet, soutenu par la région Bourgogne Franche Comté, est animé par l'éducateur de la structure "Les cartes en mains" avec un rythme d'une journée par mois de septembre 2026 à juin 2027.

Au travers de ce projet, nous proposons un voyage immersif et pédagogique : d'où viennent nos aliments ? Comment les cuisiner sans gaspiller ? Que faire des surplus et des emballages ? Trier, recycler, réutiliser, composter...

Chaque séance mêlera ateliers pratiques (cuisine anti-gaspi, création d'objets upcyclés, jeux sur le tri...) et visites ou explorations locales (découverte d'un composteur, rencontre avec un producteur local, observation du jardin, ciné-cyclo...).

Un projet fil rouge adapté à chaque âge :

- ➜ La création d'une sculpture en déchets pour les 3-7 ans,
- ➜ La rédaction d'une gazette pour les 8-12 ans.

Le personnel des 3 sites de l'Accueil de loisirs accompagnera les enfants tout au long de l'année sur leurs projets, en-dehors des séances mensuelles, afin d'en assurer la continuité.

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ



Zoom sur le PCAET

Agir aujourd'hui, préparer demain

Préparer notre territoire aux changements à venir et agir dès maintenant, c'est le rôle du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de la CCAVM.

Il s'agit de notre feuille de route pour agir, à l'échelle de notre territoire, face aux enjeux liés au changement climatique, à l'énergie et à la qualité de l'air.

Il ne s'agit pas seulement de réduire nos émissions de gaz à effet de serre : il s'agit aussi de nous adapter aux changements déjà à l'œuvre et de rendre notre territoire plus résilient.

Pourquoi un Plan Climat ?

Notre territoire est directement concerné par les évolutions du climat : vagues de chaleur, sécheresses, tensions sur la ressource en eau, évolution des milieux naturels... En parallèle, nous devons réduire nos consommations d'énergie et nos émissions de gaz à effet de serre.

Le PCAET permet donc de se demander comment agir ensemble, à l'échelle de notre territoire, pour réduire notre impact sur le climat tout en nous préparant à ses évolutions ?

Les 5 grands objectifs

➜ **Réduire les émissions de gaz à effet de serre**
Pour contribuer à limiter le changement climatique.

➜ **S'adapter au changement climatique**
Pour anticiper les fortes chaleurs, les sécheresses et les évolutions de notre environnement.

➜ **Être plus sobres en énergie**
Pour réduire nos consommations et nos dépenses énergétiques.

➜ **Améliorer la qualité de l'air intérieur et extérieur**
Pour préserver notre santé et notre environnement.

➜ **Développer les énergies renouvelables**
Pour favoriser une production d'énergie plus locale et moins carbonée.

Que peut-on peut faire pour atteindre ces objectifs ?

Les solutions sont nombreuses !

Adapter les bâtiments publics aux fortes chaleurs et améliorer leur confort d'été.

Apporter des solutions de mobilité décarbonée sur le territoire.

Préserver les espaces naturels et agricoles et mieux prendre en compte les effets du changement climatique.

Réduire les déchets et développer le réemploi.

Encourager et encadrer le développement des énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie.

Sensibiliser les habitants, les enfants et les acteurs du territoire aux enjeux de la transition écologique.

Pour mener à bien toutes ces actions, la CCAVM s'entoure de nombreux partenaires. Car, qu'il s'agisse des communes, des entreprises, des agriculteurs, des associations, des partenaires institutionnels ou des habitants... chacun peut agir à son échelle.

Le PCAET donne un cap commun et permet de coordonner ces actions pour construire un territoire plus sobre, plus résilient et agréable à vivre.



LE SAVIEZ-VOUS ?
Notre PCAET arrive à son terme en 2027 ! Une nouvelle feuille de route devrait prochainement être élaborée pour poursuivre les actions engagées et répondre aux nouveaux enjeux du territoire.

CÉLÉBRONS L'ESSENTIEL : PASSONS DES FÊTES SOBRES



UN PAS POUR DEMAIN

Et si, cette année, nous faisions de la place à l'essentiel ?

Des cadeaux choisis avec soin, des repas qui font plaisir, des décorations qui durent et surtout, du temps partagé avec ceux qui nous sont chers. Passer des fêtes plus sobres, c'est prendre soin de notre environnement, de notre porte-monnaie et de notre bien-être, tout en faisant plaisir à nos proches.

20 000
tonnes de papier cadeau sont consommées chaque année en France durant les fêtes de fin d'année

3
kg de nourriture sont gaspillés par famille pendant les fêtes de fin d'année

27
% des Français déclarent recevoir à Noël des objets qu'ils n'utilisent jamais

Des idées pour des fêtes plus sobres

Des cadeaux qui ont du sens



- **Privilégier des cadeaux utiles, durables ou d'occasion.**
- **Offrir une expérience : un repas, une sortie, un atelier…**
- **Penser aux cadeaux faits maison ou dématérialisés.**

Des décorations qui durent

- **Réutiliser ses décorations d'une année sur l'autre.**
- **Fabriquer des décorations avec des matériaux de récupération.**
- **Privilégier des décorations naturelles, sans multiplier les achats.**



Un repas qui fait plaisir



- **Privilégier les produits de saison et, si possible, locaux.**
- **Adapter les quantités au nombre de convives.**
- **Cuisiner les restes plutôt que de les jeter.**

Des emballages autrement

- **Réutiliser ses emballages.**
- **Choisir du papier cadeau recyclable ou des emballages réutilisables.**
- **Penser au tissu, aux bocaux ou aux boîtes pour emballer autrement.**



Et si les fêtes étaient aussi l'occasion de partager ?

Un don, un cadeau solidaire, quelques heures de bénévolat…

À l'approche de Noël, de nombreuses associations organisent des collectes pour venir en aide aux personnes qui en ont besoin. Renseignez-vous !

Des questions sur les associations caritatives situées près de chez vous ?

Vous pouvez contacter le Pays Avallonnais
contact@avallonnais.fr
ou 03 86 31 61 94



La CCAVM tend à être éco-exemplaire

En termes de transition écologique, la Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan tend vers l'exemplarité, dans la droite ligne de l'action n°30 du PCAET : « Faire des acteurs publics des éco-acteurs exemplaires ».

Outre la mobilisation de l'ensemble des agents dans les gestes écologiques du quotidien, des actions concrètes sont d'ores-et-déjà réalisées au sein des établissements recevant du public.

Les strucures d'accueil de la petite enfance

Couches écologiques,fabrication de pâte à modeler maison, ateliers cuisine, tri des déchets, jeux fabriqués à partir de matériaux de récupération... autant d'activités qui sensibilisent les plus jeunes à l'écologie dès le plus jeune âge.

Les petites crèches Galipette et Caribou ont fait l'acquisition d'un nettoyeur-vapeur, le Vapodil. Résultat : sols, mobilier et jouets sont nettoyés et désinfectés sans aucun produit chimique. Un vrai gain pour la santé des enfants... et pour la qualité de l'air !





Piscine

Fini les bracelets plastique à usage unique ! Désormais, tous les usagers de la piscine utilisent un badge réutilisable à l'entrée. Un petit changement pour les baigneurs, un grand pas contre le gaspillage.

De manière transversale, une grande partie des fournitures et produits d'entretien des différents établissements de la CCAVM, et en premier lieu ceux utilisés pour la piscine, sont achetés en fonction de leurs écolabels.

Le Pôle technique intercommunal

La construction du Pôle technique intercommunal a répondu à des objectifs écologiques avec l'utilisation de matériaux éco-responsables garantissant à la fois la qualité thermique du bâtiment et un faible impact environnemental, tout en s'inscrivant dans une logique de développement durable :

- Un bâtiment auto-tempéré et durable avec une structure en bois,
- Des panneaux solaires pour une auto-consommation énergétique,
- La récupération des eaux de pluie pour alimenter les sanitaires et robinets extérieurs,
- Un plancher chauffant, alimenté par une chaudière à granulés de bois,
- L'utilisation du bois, briques de terre crue et d'isolants en laine de bois pour une empreinte écologique minimale.





Les projets intercommunaux





Une aide de 300 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (CCAVM)

Lors de son Conseil communautaire du 5 octobre 2026, la CCAVM a adopté un dispositif d'achat individuel de 300 € pour l'acquisition de vélos à assistance électrique, neufs ou reconditionnés, achetés auprès de professionnels. Destiné à favoriser les déplacements du quotidien en alternative à la voiture, ce dispositif s'adresse aux personnes en insertion professionnelle, apprentis et stagiaires (stage de plus de six mois), résidant sur le territoire de la CCAVM et remplissant les conditions du règlement.

Sont concernés les VAE classiques, vélos cargos, longtails, biporteurs, triporteurs, vélos pliants et cycles adaptés. L'aide est attribuable une fois tous les trois ans et cumulable avec d'autres aides, dans la limite du coût d'acquisition.

Le dossier est téléchargeable sur notre site internet rubrique mobilités ou retirable à l'accueil du siège de la CCAVM (9 rue Carnot, Avallon). L'attribution est conditionnée à un dossier complet et aux disponibilités budgétaires.

Enquête publique pour la Modification simplifiée n° 5 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Par arrêté n° 2026-08, en date du 19 octobre 2026, le Président de la CCAVM a prescrit l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de modification simplifiée n° 5 du PLUi de la CCAVM.

L'enquête publique se déroulera du lundi 16 novembre 2026 à 9h au mercredi 16 décembre 2026 à 12h.

La modification simplifiée n° 5 du PLUi a pour objectif principal d'adapter les règles d'urbanisme applicables à une ancienne friche bâtie des tanneries à Avallon. Les principales évolutions consistent à créer un Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) « Ns18a » afin d'autoriser, dans un cadre strictement défini, la réhabilitation, la reconstruction sur l'emprise des bâtiments existants et l'accueil de certaines activités économiques, culturelles, touristiques et d'hébergement.

Consultez le dossier d'enquête et les différents moyens de présenter vos observations et propositions à l'adresse du site Internet de la CCAVM suivante : https://cc-avm.fr/page/plui-ms5

Relais mobilité : un projet qui avance sur le territoire de la CCAVM

La CCAVM poursuit son projet de relais mobilité visant à faciliter les déplacements du quotidien et à développer les mobilités partagées en milieu rural. Ces équipements favoriseront le covoiturage grâce à des stationnements dédiés, avec selon les sites des stationnements vélos, des places accessibles aux personnes à mobilité réduite et des espaces couverts d'attente disposant d'informations sur les solutions de mobilité.

Le plan de financement est bouclé : 47 735 € de l'État (fonds vert), 136 689 € de la Région Bourgogne Franche-Comté ("Territoires en Action") et 50 000 € au titre du fonds de revitalisation lié à la fermeture du site RKF. La CCAVM devra financer le reste à charge. Le montant total de l'opération est estimé à 400 000 € HT.

Le programme concernera Arcy-sur-Cure, Asquins, Avallon, Domecy-sur-Cure, Girolles, Givry, Saint-Brancher, Sainte-Magnance et Sauvigny-le-Bois, Vézelay ayant été retiré (avis défavorable de l'Architecte des Bâtiments de France). La consultation des entreprises est prévue fin 2026, pour des travaux en 2027.

À travers ce projet, la CCAVM souhaite proposer des solutions concrètes pour faciliter les déplacements, limiter l'isolement et encourager des pratiques de mobilité plus durables sur l'ensemble du territoire.

Cette image non contractuelle est une projection des futurs sites





Maquette réalisée par le cabinet d'architectes parisiens FORALL STUDIO maître d'oeuvre de l'opération

Le "Jardin des Possibles" prend forme à Avallon

La transformation de l'ancienne école des Jardins à Avallon entre dans une nouvelle étape. La phase de conception du Pôle Petite Enfance-Jeunesse, destiné aux enfants, aux jeunes et à leur familles, est achevée. Elle a permis de fixer l'organisation des espaces, les usages futurs du bâtiment et les aménagements nécessaires pour accueillir les différents publics.

Demain, le Jardin des Possibles sera un lieu de vie, de rencontres et de ressources pour les familles du territoire. Autour du Guichet unique, du Relais Petite Enfance, de la crèche et de l'espace jeunesse, chacun pourra trouver des réponses, des conseils ou simplement une oreille attentive. De l'arrivée d'un enfant aux défis de l'adolescence, ce lieu a vocation à accompagner les familles à chaque étape de leur parcours.

Ce site sera composé :

- **de la petite crèche Caribou** qui pourra alors accueillir jusqu'à 24 enfants contre 20 actuellement,
- **du Relais Petite Enfance et le Guichet unique** aujourd'hui installé dans les locaux de l'ALSH,
- **et du nouvel "espace jeunesse"** destiné aux jeunes de 10 à 15 ans.

Une grande salle à usage mutualisé pour l'ensemble des services de la CCAVM sera également aménagée, elle sera également un lieu ressource sur la thématique de la parentalité.

Une démarche collective et partenariale

La CCAVM a associé les futurs utilisateurs du site tout au long de cette phase. Les équipes de la crèche Caribou du RPE et du service Jeunesse ont participé aux réflexions, pour que le projet soit adapté aux réalités du terrain et aux attentes des familles.

Plusieurs partenaires institutionnels ont accompagné la collectivité : la Protection Maternelle et Infantile (PMI), la Caisse d'Allocations Familiales de l'Yonne, le Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement de l'Yonne (CAUE), la Région Bourgogne Franche-Comté et divers services et organismes ressources. Leurs expertises ont nourri le projet.

Un nom choisi par les élus

Trois propositions de nom ont été soumises aux élus communautaires : Le Jardin des Possibles, La Maison des Horizons et L'Exploratoire.

Le vote a retenu le **"Jardin des Possibles"** à une très large majorité. Le nom fait écho à l'histoire du site (l'ancienne école des Jardins) et porte l'ambition du futur équipement : offrir aux enfants, aux jeunes et à leurs familles un lieu d'épanouissement, de découverte, d'apprentissage et d'ouverture sur l'avenir.

Un investissement pour les générations futures

Avec le "Jardin des Possibles", la CCAVM affirme sa volonté de renforcer l'attractivité du territoire et d'améliorer les services destinés aux familles. Réunir sur un même site les acteurs de la petite enfance et de la jeunesse favorisera les complémentarités, la qualité d'accueil et la continuité des parcours éducatifs.

L'ancienne école des Jardins change de page. Elle doit devenir un lieu de vie majeur pour les générations futures du territoire.



Calendrier

Phase de conception : terminée
Demandes de subventions : en cours de finalisation
Permis de construire : en cours d'instruction
Lancement prévisionnel des marchés de travaux : fin 2026
Attribution des marchés : 1er trimestre 2027
Début prévisionnel des travaux : avant l'été 2027
Durée estimée du chantier : 12 à 15 mois



Du nouveau
à la piscine intercommunale d'Avallon !

La piscine intercommunale transforme son accueil

La Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan engage des travaux de réaménagement et de sécurisation de l'accueil de la piscine intercommunale d'Avallon.

Cette opération vise à moderniser l'espace d'entrée, à améliorer les conditions d'accueil des usagers et à renouveler l'image de cet équipement structurant.

Un accueil repensé pour les usagers mais aussi pour le personnel

Les travaux porteront sur la réorganisation et la rénovation de l'espace d'accueil, avec notamment la création d'un nouveau guichet et d'un bureau pour le responsable, la mise en place d'aménagements intérieurs adaptés et l'amélioration des équipements techniques.

Un vitrage de sécurité et de nouveaux aménagements contribueront à la sécurisation de l'accueil. Une attention particulière sera également portée aux conditions de travail des agents d'accueil, avec la climatisation de leur espace de travail. Lors des fortes chaleurs de l'été dernier, la température y avait dépassé les 40 °C pendant de trop nombreux jours. Cet aménagement vise à préserver leur santé et à leur garantir des conditions de travail plus adaptées, notamment pendant les périodes estivales.

L'ensemble sera complété par une nouvelle signalétique en façade et le renouvellement du matériel informatique nécessaire à la gestion des caisses et des accès.

Ces équipements permettront d'accompagner la modernisation du fonctionnement de la piscine et d'offrir aux usagers un accueil plus fonctionnel.

Des travaux programmés pendant la fermeture annuelle

Afin de limiter les conséquences sur le fonctionnement de la piscine, **le chantier est programmé pendant sa fermeture annuelle, du 14 décembre 2026 au 17 janvier 2027 inclus**.
Cette période de quatre semaines sera consacrée à la réalisation des travaux sur site, après une phase de préparation de douze semaines destinée notamment à organiser les interventions et à fabriquer les équipements sur mesure.

L'opération, sous la responsabilité du cabinet d'architecte QBIS et son co-traitant 3IA, a fait l'objet d'un marché public décomposé en six lots. Les marchés ont été attribués aux entreprises retenues à l'issue des consultations conduites par la CCAVM.

Le coût global prévisionnel de l'opération atteint ainsi 135 697,56 € TTC, hors éventuelles évolutions ultérieures du coût des marchés.



Maquette non-contractuelle susceptible d'évoluer, sous réserve des autorisations d'enseigne.

Un nouveau nom pour la piscine

Au-delà de la rénovation des locaux, la CCAVM souhaite également faire évoluer l'identité de son équipement aquatique. Un sondage a donc été organisé auprès de l'ensemble des élus communautaires afin de recueillir leur avis sur deux propositions : L'Aqua'vallonnaise et Le Vallon bleu.

Le résultat est particulièrement serré : sur les 31 suffrages exprimés, L'Aqua'vallonnaise recueille 16 voix, soit 51,6 %, contre 15 voix pour Le Vallon bleu, soit 48,4 %.

Le choix s'est donc porté sur **L'Aqua'vallonnaise**, qui accompagnera la nouvelle image de l'équipement.

Avec ces travaux et cette nouvelle identité, la CCAVM poursuit la modernisation de ses équipements et affirme sa volonté de proposer aux habitants un service public de proximité dans des conditions d'accueil améliorées.

Compostage Individuel et collectif

Depuis 2024, et l'obligation de tri à la source des biodéchets, la CCAVM a poursuivi son programme de déploiement du compostage individuel. Depuis, près de 500 composteurs individuels, en plastique recyclé ont trouvé un acquéreur.

En parallèle du programme de compostage individuel, la CCAVM a fait le choix de déployer des sites de compostage collectif sur les communes qui le souhaitaient : **Annay-la-Côte, Annéot, Arcy-sur-Cure, Cussy-les-Forges, Givry, Pontaubert, Quarré-les-Tombes et Voutenay-sur-Cure**.

Chaque installation de site de compostage a donné lieu à un moment de formation et d'échange autour du compostage avec les habitants. Ces points d'informations étaient accessibles à l'ensemble des riverains souhaitant se former au compostage.



La CCAVM a également fait le choix d'installer des sites de compostage collectif dans ses structures qui produisent le plus de déchets alimentaires, notamment l'ALSH 1,2,3...Soleil et la petite crèche Galipette, à Avallon.



En septembre 2026, l'ensemble des sites accessibles au public ont été dotés de panneaux d'information pour vous guider pas à pas dans le compostage et préserver la qualité de nos composts collectifs. Retrouvez ce qu'il faut mettre dans le compost et les bonnes pratiques à adopter sur notre site internet rubrique "déchets".

Attention au changement des secteurs de ramassage des poubelles !

En janvier 2027 des **modifications aux calendriers de collectes vont être opérées**. Merci de vous référer aux nouveaux calendriers qui seront disponibles sur notre site internet et au service déchets situé au Pôle technique intercommunal.

Ne pas imbriquer les emballages !

Nos usagers trient correctement leurs emballages dans les bacs/sacs jaunes, en revanche attention à ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres : cette pratique empêche leur identification et leur valorisation pour le recyclage.

Rappel du déménagement du service déchets ménagers :

Le service déchets, désormais installé au **Pôle technique intercommunal (9 rue de la Grande Corvée, 89200 Avallon)**, vous accueille pour toute question relative aux déchets ménagers - et non plus au siège de la CCAVM.

Objectif : famille zéro déchet dans la cuisine

Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas !

Dans cette rubrique, nous vous proposerons à chaque numéro des astuces simples et concrètes pour réduire notre production de déchets, pièce par pièce. Pour ce premier volet, direction la cuisine : au menu, conseils et gestes faciles à adopter au quotidien pour se lancer en famille dans le zéro déchet.

Encore 65% de déchets dans les ordures ménagères peuvent être évités.

Pour limiter les emballages à usage unique, on peut

- Boire l'eau du robinet,
- Privilégier les emballages réutilisables (sac à pain, boîte à goûter, gourde, contenant en verre pour les repas),
- Acheter en vrac,
- Choisir des bouteilles consignées, lorsque c'est possible,
- Ne pas oublier son sac réutilisable pour les courses.



Que mettre dans mon compost ?

- Les épluchures non comestibles,
- Les déchets papiers (sopalin, mouchoirs et filtre papier à café),
- Les restes alimentaires compostables.

Pour éviter le gaspillage alimentaire, on peut

- Faire une liste de course,
- Prévoir les menus de la semaine,
- Cuisiner les fanes et épluchures lavées (la soupe de fanes de radis, c'est excellent !),
- Organiser son réfrigérateur pour éviter de perdre un aliment dans le frigo.





Le portrait agent de piscine

Rencontre avec un Maître-Nageur Sauveteur

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Amandine, j'ai 39 ans et 3 enfants et j'exerce le métier de maître-nageur sauveteur depuis 18 ans. Je travaille à la piscine intercommunale d'Avallon depuis 4 ans.

Pourquoi avez-vous choisi ce métier ?

L'eau, c'est ma passion. Je suis née dans les Landes et j'ai grandi dix ans dans les îles, en Guadeloupe et à La Réunion : j'ai toujours nagé et adoré ça.

Quelle formation vous a conduit à devenir agent de maître-nageur sauveteur ?

Après le bac, un passage en STAPS à l'université (filière sport) m'a conduite vers le brevet d'Éducateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN). Cependant, le BEESAN n'existe plus, maintenant c'est le BP [BPJEPS], un Brevet Professionnel, avec une spécialité « activités de la natation ».



Quelles sont vos principales missions au quotidien ?

Nos journées sont diversifiées et alternent entre :

- L'enseignement, qui prend des formes très variées : les écoles primaires qui viennent en classe, l'apprentissage de la natation pour les enfants dès 6 ans, les adultes qui sortent de l'aquaphobie et à qui l'on apprend à nager, ou encore les cours d'aquagym et d'aquabiking. Nous pouvons aussi être mobilisés sur des tâches plus administratives lorsqu'il y a des projets en cours.
- La surveillance. On surveille aussi bien le grand public que les scolaires. C'est une vraie hypervigilance, surtout quand les journées sont chargées ou pendant les périodes de canicule.

À quoi ressemble une journée type ?

Il n'y a jamais deux journées identiques. Ce matin : arrivée à 07 h 45, vérification du matériel de secours et des analyses d'eau, puis deux sessions d'écoles primaires, un cours d'aquagym, la natation pour adultes, la surveillance du bassin et un cours d'enfants… jusqu'à 19 h !



Amandine Leblond

Qu'est-ce que vous aimez le plus dans votre métier ?

Enseigner. J'adore partir de la base, comme le jardin aquatique des 4-6 ans, ou l'accompagnement des adultes en aquaphobie : il faut comprendre d'où vient la peur. Avec les enfants, elle n'est souvent pas la leur, mais celle de papa ou maman. On cherche, et la plupart du temps, on y arrive.

Quelles qualités sont essentielles pour exercer ce métier ?

Aimer l'eau évidement mais aussi le contact humain notamment avec les enfants.

Quel conseil donneriez-vous à un·e jeune qui voudrait se lancer ?

De bien se renseigner sur la réalité du métier : la surveillance et la disparité des publics surprennent souvent ! Il faut rester souple, ce qui fonctionne avec un élève ne fonctionnera pas avec le suivant.

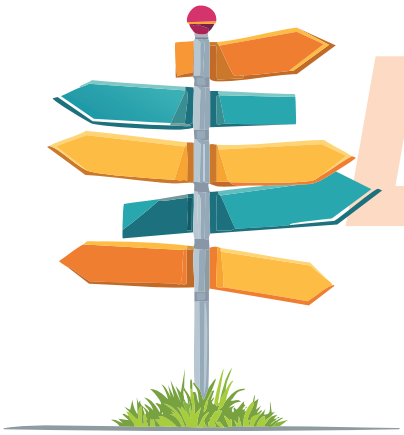

Le siège de la CCAVM
9 rue carnot, 89200 Avallon – 03 86 34 38 06

Horaires d'ouverture au public
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Fermé le jeudi matin / Fermé les jours fériés

Le Pôle technique intercommunal
9 route de la Grande Corvée, ZA de la Grande Corvée, 89200 Avallon

Horaires d'ouverture au public
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Fermé le jeudi matin / Fermé les jours fériés

Petite Enfance Enfance Jeunesse

Relais Petite Enfance
3 Allée de la Croix Sirot, 89200 Avallon
03 86 46 54 73 – relais.petite.enfance@cc-avm.fr

Permanences :
Sur rendez-vous : lundi de 14h à 17h
mardi de 13h30 à 18h / jeudi de 13h30 à 17h
Sans rendez-vous : vendredi de 14h à 17h

Petite crèche Caribou
6 rue de la Maladière, 89200 Avallon
09 67 37 58 16 – creche.caribou@cc-avm.fr
Ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Petite crèche Galipette
2 Allée de la Croix Sirot, 89200 Avallon
09 67 51 10 75 – creche.galipette@cc-avm.fr
Ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00

Micro crèche Valentine
14 rue Romaine, Vassy 89200 Étaule
03 86 31 90 86 – creche.valentine@cc-avm.fr
Ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Petite crèche Capucine
5 rue Neuve, 89420 Cussy les Forges
09 67 27 72 83 – creche.capucine@cc-avm.fr
Ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Accueil de loisirs intercommunal multisites
09 84 53 20 54
Retrouvez tous les détails sur notre Portail Familles
Ouverts tous les mercredis en période scolaire et du lundi au vendredi pendant les vacances

1,2,3...soleil !
3, Allée de la Croix Sirot, 89200 Avallon
alsh.123soleilavallon@cc-avm.fr

Les copains d'abord
12 Rue des Écoles, 89630 Quarré-les-Tombes

Les Zoulous
Route de la Chatonnière, 89660 Châtel-Censoir

Service Jeunesse
animation.jeunesse@cc-avm.fr

Piscine

Piscine intercommunale
Avenue du Parc des Chaumes, 89200 Avallon
03 86 34 08 51 – piscine@cc-avm.fr

Horaires d'ouverture en période scolaire
Lundi et vendredi : 12h à 19h
Mardi et jeudi : 12h à 14h et de 17h à 19h
Mercredi : 8h à 10h et de 15h à 20h
Samedi : 14h à 18h / Dimanche : 9h à 13h

Horaires d'ouverture pendant les petites vacances (Zone A)
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 12h à 19h
Mercredi : 12h à 20h
Samedi : 14h à 18h / Dimanche : 9h à 13h

Horaires d'ouverture pendant les grandes vacances
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 10h à 19h30
Mercredi : 10h à 20h30
Samedi : 14h à 19h30 / Dimanche : 9h à 13h

Déchets

Service déchets 03 86 34 93 12 dechets@cc-avm.fr
9 route de la Grande Corvée, ZA de la Grande Corvée, 89200 Avallon

Déchetterie d'Étaule
Zone Industrielle du Champ Ravier, Route de Tonnerre, 89200 Étaule

Ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / juillet et août de 6h30 à 13h30

Déchetterie de Montillot
Route des Hérodats, 89660 Montillot

Ouverte le lundi, mercredi et samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h / juillet et août de 6h30 à 13h30

Déchetterie de Saint-Brancher
23 rue de la Fontaine du Guilleron, 89630 Saint-Brancher

Ouverte le mardi, jeudi et samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h / juillet et août de 6h30 à 13h30

La Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan à votre service



Les structures que la CCAVM met à votre disposition :

- Accueil de loisirs multisites
- Petite ou micro crèche
- Déchetterie
- Gymnase
- Jeunesse
- Relais ou Espace France Services
- Office de tourisme
- Relais Petite Enfance
- Piscine

Restez connecté.e à votre territoire !

IntraMuros

Download on the App Store

GET IT ON Google Play



Flashez moi !